



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24102652

Déposé / Reçu le

28 JUIN 2024

**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0476 852 097**

Nom

(en entier) :

**CONFEDERATION OF THE EUROPEAN BICYCLE
INDUSTRY**

(en abrégé) :

CONEBI

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Avenue Marnix 17, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats, démissions et nominations d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2024

L'Assemblée Générale a pris les décisions suivantes :

•Elle renouvelle les mandats des membres du Conseil d'administration suivants:

oMonsieur Massimo Panzeri, domicilié à Via Gerardo Dei Tontori 7 - 20900 Monze, Italie. Il est désigné président du Conseil d'administration.

oMonsieur Remco Tekstra, domicilié à Middenweg 100 - 2024 XG Haarlem, Pays-Bas

•Elle nomme les personnes suivantes en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration de l'Association :

oMonsieur Ben Kao, domicilié à 999 Dongda Road Sec. 1, Xitun Dist., Taichung City 40763, Taiwan

oMonsieur Pedro Araujo, domicilié à Rue da Venda 3730-043, Vale de Cambra, Portugal

oMonsieur Bayram Akgul, domicilié à Sokullu 25, 34275, Arnavutkoy/Istanbul, Turquie

oMonsieur Sylvain Lemenand, domicilié à 65 rue du Bas Pommereau, 59249 Aubers

•Elle acte la fin du mandat de la personne suivante en tant que membres du Conseil d'administration de l'Association :

oMonsieur Joao Ribeiro Miranda, domicilié à Qnta Atalho Ramda, Apartado 45, Alem DA Ponte, 3754-029 Coimbra, Portugal.

•Elle a automatiquement mis fin au mandat de Monsieur Erhard Büchel, domicilié à Friedenstrasse 12, 36043 Fulda, Allemagne, suite à son décès.

Charles Markowicz reçoit procuration pour toutes formalités de publication relatives à ces décisions.

Charles Markowicz
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).